

COMITÉ DE FILIÈRE ANIMATION : IMPOSONS LA PAROLE DES SALARIÉ·ES

Suite aux grèves instaurées par nos syndicats et la pénurie d'animateur·trices, le gouvernement représenté par Sarah El Hair (secrétaire d'État à la jeunesse et au SNU) instaure un comité de filière en parallèle de celui sur la petite enfance.

LE COMITÉ annonce la volonté de créer une instance de concertation entre les différents acteur·trices avec une feuille de route et des groupes de travail très conséquents afin d'atteindre trois objectifs :

→ pour les enfants et les familles, garantir une qualité optimale des accueils collectifs de mineur·es ; soutenir les collectivités dans leur gestion des accueils collectifs de mineur·es et enrichir le dialogue entre l'école et le périscolaire ;

→ pour les animateur·trices, améliorer les conditions de formation et d'emploi ; renforcer l'accès à la formation, améliorer la qualité de l'emploi et créer des passerelles entre les secteurs proches ;

→ pour les opérateur·trices public·ques et privé·es d'accueil collectif de mineur·es, solidifier les modèles économiques et soutenir l'ambition éducative, attirer davantage de jeunes vers l'animation volontaire en redonnant du sens à cette forme d'engagement et en améliorant concrètement les conditions de formation et d'emploi.

Différents axes sont définis par le plan d'actions : la complémentarité éducative dans les territoires, la formation, l'emploi et les parcours dans l'animation professionnelle, la formation et l'emploi dans l'animation volontaire.

Plus précisément, ses thèmes de travail sont :

- le soutien aux collectivités territoriales pour renforcer durablement l'investissement dans la complémentarité éducative ;
- la restructuration de la formation professionnelle ;

- l'accès à la formation pour tou·tes les animateur·trices ;

- l'accès facilité des ATSEM (agent·e territorial·e spécialisé·e des écoles maternelles) et AESH (accompagnant·e des élèves en situation de handicap) aux métiers de l'animation ;

- l'engagement collectif pour des emplois à temps plein et des journées continues ;

- la rémunération des temps de préparation sans enfants ;

- le repositionnement du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur·trices) parmi les dispositifs d'engagement ;

- les nouvelles aides pour financer la formation BAFA ;

- l'accompagnement des jeunes animateur·trices ;

- la réforme du contrat d'engagement éducatif.



Nous avons déjà alerté sur la faible représentation des salarié·es dans ce comité (5 représentant·es des organisations salariées dans un collectif de quarante employeur·ses ou financeur·ses). Il est fort à parier que cette faible représentation des organisations syndicales soit à l'image de leur place dans ce processus.

Au lieu d'un comité consultatif nous demandons l'ouverture de réelles négociations.



La mise en place de ce comité est une machine à gaz : plus de 70 réunions, sans moyens dédiés aux organisations syndicales. Le focus est mis uniquement sur les accueils collectifs de mineur·es, alors que les difficultés se retrouvent dans tous nos secteurs.

L'axe de travail autour des ATSEM, AESH sans leur participation officielle pose problème. Il en va de même pour nos collègues de jeunesse et sport absent·es de ce comité alors même que ses travaux ont prévu d'avoir un impact sur leurs missions ou conditions de travail.



À nous de remédier à ces limites en incluant dans notre travail interfédéral l'ensemble des salarié·es en gardant à l'esprit que seule la mobilisation des salarié·es permettra des avancées.